

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/04/2019 au 30/04/2019

N° Cesu employeur : X2595299590007
MONSIEUR JEAN BAPTISTE ODRU
50 AV DU MARECHAL GALLIENI
33700 MERIGNAC

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	113,83 x 2,900 % = 3,30	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	113,83 x 6,800 % = 7,74	
MALADIE		115,86 x 13,000 % = 15,06
VIEILLESSE	115,86 x 7,300 % = 8,45	115,86 x 10,450 % = 12,11
ALLOC. FAMILIALES		115,86 x 5,250 % = 6,08
ACCIDENT DU TRAVAIL		115,86 x 2,000 % = 2,32
FNAL		115,86 x 0,100 % = 0,12
CFP		115,86 x 0,350 % = 0,41
CSA		115,86 x 0,300 % = 0,35
CDS		115,86 x 0,016 % = 0,02
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	115,86 x 4,790 % = 5,55	115,86 x 5,230 % = 6,05
IRCEM PREVOYANCE	115,86 x 0,700 % = 0,81	115,86 x 0,960 % = 1,11
POLE EMPLOI		115,86 x 4,050 % = 4,69
TOTAL DES COTISATIONS	25,85	48,32

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 93,30 €

Net à payer avant impôt sur le revenu: 90,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	93,30 €	Net payé en euros	:	90,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	30/04/2019
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 7427931 enregistrée le 03/05/2019

Nombre d'heures travaillées:	3	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	115,86 €
		Assiette des cotisations	:	115,86 €